SAMSUNG

Galaxy Watch6
Galaxy Watch6 Classic
Galaxy Watch5 Pro

Du 15 février au 30 avril 2024

Jusqu'à

100€

remboursés*

pour l'achat d'une **Galaxy Watch6, Watch6 Classic ou Watch5 Pro**

*Jusqu'à 50€ remboursés pour l'achat ou la location d'une Galaxy Watch6, jusqu'à 80€ remboursés pour l'achat ou la location d'une Galaxy Watch6 Classic, jusqu'à 100€ remboursés pour l'achat ou la location d'une Galaxy Watch5 Pro.
Voir modalités de l'offre sur www.samsung.com/fr/offer/cashback. Visuels non contractuels. Mesures visant uniquement l'amélioration du bien-être et de la forme physique, non destinée à des fins médicales.
DAS Galaxy Watch6 40mm Bluetooth membres : 0,421 W/kg. DAS Galaxy Watch6 Classic membres : 0,288 W/kg. DAS Galaxy Watch5 Pro membres : 0,403 W/kg.

COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE SAMSUNG
« ODR GALAXY WATCH6 | WATCH6 CLASSIC | WATCH5 PRO »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Du 15 février au 30 avril 2024 inclus, Samsung vous rembourse jusqu'à :

- **100€** pour l'achat ou la location d'une **Galaxy Watch5 Pro** (tous modèles, tous coloris).
- **80€** pour l'achat ou la location d'une **Galaxy Watch6 Classic** (tous modèles, tous coloris).
- **50€** pour l'achat ou la location d'une **Galaxy Watch6** (tous modèles, tous coloris).

- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés achetés ou loués auprès d'un point de vente ou d'un site Internet (hors Marketplace[1]) situés en France[2] ou à Monaco, dans la limite du montant payé pour le produit après déduction de toute réduction de prix éventuelle.
- Offre valable pour les consommateurs et professionnels domiciliés en France[2] ou à Monaco, cumulable avec toute offre Samsung en cours portant sur les mêmes produits.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE PRODUIT

Achetez ou louez, entre **le 15 février et le 30 avril 2024 inclus, une Galaxy Watch6, Watch6 Classic ou Watch5 Pro** (tous modèles, tous coloris) éligible à l'offre.

- **Conditions de participation des consommateurs :** 1 participation et 1 produit remboursé par compte Samsung, par RIB et par personne physique (même nom, même prénom, même adresse postale).
- **Conditions de participation des professionnels[3] :** 1 participation et jusqu'à 10 produits remboursés par compte Samsung, par RIB et par professionnel (même raison sociale, même immatriculation).

Le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisirez sur le formulaire de participation en ligne).

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback entre le 15 février le 14 mai 2024 inclus et sélectionnez l'offre **« ODR GALAXY WATCH6 | WATCH6 CLASSIC | WATCH5 PRO »**.
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
- Complétez le formulaire de participation en ligne et chargez les éléments suivants :
  - **Une photo de la preuve d'achat ou de location** (facture, ticket de caisse, contrat de location) datée au plus tard du 30 avril 2024 où apparaissent et sont entourés la/les référence(s) du/des produit(s) la date d'achat ou de location effective et le (ou les) prix.
    Dans le cas d'un achat en ligne, chargez également une copie de l'email de confirmation de commande ou une capture d'écran du récapitulatif de commande, sur lequel apparaissent la date d'achat, la/les référence(s) du/des produit(s) commandé(s), le nom du vendeur, le site internet sur lequel a/ont été commandé(s) le(s) produit(s).
  - **Une photo de l'étiquette** préalablement **découpée** du carton d'emballage de votre/vos produit(s) comportant le code-barres à 13 chiffres, le numéro IMEI à 15 chiffres ou le numéro de série (commençant par Serial No). Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.
  - **Une photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC[4].
  - Si vous êtes un professionnel, en complément des éléments ci-dessus, chargez également **la photocopie d'un justificatif d'immatriculation professionnelle** (inscription au RCS, extrait Kbis datant de moins de trois mois).
- Validez votre participation en ligne **au plus tard le 14 mai 2024**, vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

3 RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre participation respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 semaines à compter de la date de participation, votre établissement bancaire pouvant mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre participation, rendez-vous sur www.samsung.com/fr/offer/cashback et sélectionnez l'offre **« ODR GALAXY WATCH6 | WATCH6 CLASSIC | WATCH5 PRO »** puis cliquez sur « Suivre ma participation ».

[1] Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

[2] À savoir la France métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

[3] Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ».
1 participation par personne physique et morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France métropolitaine (Corse comprise), ou en DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) et l'effectif doit être de moins de 100 salariés. Voir les conditions dédiées sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/.

[4] Votre établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union Européenne. Sont membres de la zone SEPA tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, le Royaume-Uni, Monaco et Saint-Marin. Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail, chat sur https://www.samsung.com/fr/contactus ou par téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé – du lundi au samedi, de 9h-20h).

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung www.samsung.com/fr/info/privacy/. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur www.samsung.com/request-desk.

Samsung Electronics France - SoPop - CS20003 - 6 rue Fructidor - 93484 Saint-Ouen Cedex. RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €.

SAMSUNG